L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 20 MARS 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres, et No. 13, rue du Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 20 MARS 1848.

POUR MAIRE:
A. D. CROSSMAN.

RATIFICATION DU TRAITE DE PAIX.

Le pays apprendra avec joie que le traité de paix a été ratifié par le Sénat des Etats-Unis. C'est le 10 au soir, après neuf heures et demie de délibérations, que l'œuvre de M. Trist a été mise aux voix et adoptée. Notre correspondant de Washington nous écrit que le traité a été ratifié à une majorité de 37 voix contre 15, et non de 38 contre 15, comme l'annonçaient hier matin quelques journaux de cette ville. Il est aisé aux informations et a obtenu des renseignements authentiques qui lui permettent de classer le vote sénatorial comme suit:

Les membres qui ont voté en faveur du traité sont MM. Ashley, Atherton, Bagby, *Bell*, Bradbury, Bright, Butler, Calhoun, Cameron, Cass, *Clark*, *Crittenden*, *Davis* (du Massachusetts), Davis (du Mississippi), *Dayton*, Dickinson, Dix, Downs, Felch, Foote, *Greene*, *Hale*, Hunter, *Johnson* (du Maryland), *Johnson* (de la Louisiane), Johnson (de la Georgie), *Mangum*, Mason, *Miller*, Moore, Niles, Rusk, Sevier, Sturgeon, Turney, *Underwood*, Yulee,—37 voix.

Les membres suivants ont voté contre le traité: Allen, Atchison, *Badger*, *Baldwin*, *Berrien*, Benton, Breese, *Corwin*, Douglass, Hannegan, Lewis, *Spruance*, *Upham*, *Webster*, Westcott—15 voix.

Quatre membres étaient absents:—Houston, *Clayton*, *Pearce* et *Phelps*.

Les sénateurs dont les noms sont en italique sont whigs.

M. Houston, qui était opposé au traité, s'est absenté pour faire plaisir au président. M. Clayton était retenu chez lui par une assez grave indisposition. On le rangeait parmi les adversaires, mais il aurait assisté à la séance du Sénat si l'état de sa santé le lui eût permis, et il aurait voté pour le traité, dans le cas où son suffrage eût été absolument nécessaire à la ratification. M. Pearce a dû se rendre en hâte dans sa famille, mercredi le 8, et M. Phelps s'est trouvé dans l'impossibilité d'assister à la séance.

Si on l'eût jugé nécessaire, on aurait rallié à l'œuvre de M. Trist plusieurs des opposants, même de ceux qui avaient dénoncé le traité avec le moins de ménagement. M. Rusk n'était d'ailleurs des adversaires du traité, et n'était pas éloigné de pour la pacification!

Le Sénat, après avoir accepté sa laborieuse tâche, s'est ajourné au mardi 14. Notre correspondant nous écrit que le président désignera immédiatement un chargé d'affaires pour conduire la suite de la négociation.

Le journal officiel est dans la jubilation. Il a consacré un long article à la ratification, et il se félicite de ce que le traité a été approuvé à une majorité de plus des deux tiers. Cette majorité, dit-il avec raison, se compose des membres des deux partis, de même que dans la minorité opposante il y a des whigs et des démocrates. Le traité, cependant, n'a été adopté qu'avec les modifications recommandées par le président.

"Nous félicitons le pays, ajoute l'*Union*, sur la ratification du traité, qui semble nous promettre le rétablissement prochain de la paix. Il faut espérer que le gouvernement mexicain comprendra les véritables intérêts des deux pays, et ne refusera pas d'approuver le traité que nous lui renvoyons. Il y aurait lieu de se réjouir si les bienfaits de la paix venaient à succéder aux calamités de la guerre. Nous attendrons avec impatience la décision du président et du Congrès du Mexique. Quant à la manière irrégulière dont le traité a été négocié, l'acte du président a fait à cet égard disparaître toute objection. Les négociations sont devenues officielles par leur acceptation de la part des commissaires mexicains et de notre gouvernement. L'approbation du Sénat, d'une autre part, donne un nouveau degré de validité à l'œuvre de M. Trist."

Les délibérations du Sénat, ayant été secrètes, nous ne pouvons rien savoir des modifications introduites dans le traité. Cependant, d'après ce qui avait déjà transpiré, il paraît évident que l'article 10 relatif à certaines concessions de terre au Texas, et un autre article hostile à la liberté des cultes, auront été amendés. Ce sont les deux clauses qui ont le plus longtemps occupé l'attention du Sénat et soulevé les plus importants débats. Cette partie du traité qui a rapport à la fixation des frontières sera restée intacte. Quant à l'indemnité stipulée en faveur du Mexique, le gouvernement des Etats-Unis la paiera annuellement, en sorte qu'il lui sera toujours loisible de retenir ce qui en restera dû dans le cas où le Mexique hésiterait à se conformer aux clauses du traité.

Les préoccupations se porteront maintenant du côté du Mexique. Que fera le Congrès de Queretaro? Si les hommes qui composent cette assemblée comprennent les véritables intérêts de leur pays, ils s'empresseront de ratifier le traité. S'ils le rejetaient, ils provoqueraient une nouvelle guerre plus désastreuse que la première et qui se terminerait probablement par l'absorption totale du Mexique.

MEXIQUE.—Un navire arrivé de Tampico samedi nous a apporté des avis de Mexico jusqu'au 24 février. Aux dernières dates, il n'y avait encore à Queretaro que trente-cinq députés et dix sénateurs. Le 22 février, les membres de l'Ayuntamiento, ou conseil de ville de Mexico, ont envoyé leur démission au gouvernement américain. Une feuille publiée dans la capitale annonce que l'on venait de recevoir la nouvelle que Guadalajara, Jalisco, San Blas, et quelques autres villes, s'étaient prononcées en faveur d'une dictature dont Santa-Anna serait investi, et contre toute espèce de négociations avec le gouvernement des Etats-Unis. On ajoutait que les départements de l'Ouest se prononceraient dans le même sens, et que Santa-Anna se mettrait à la tête de l'armée. Le général Alvarez en serait aussi réduit à la dictature militaire de Santa-Anna.

Nous n'avons pas besoin de dire que ces nouvelles sont à peu près dénuées de fondement.

Nous devons à un arrivage de Vera-Cruz quelques nouvelles peu importantes de cette ville. Le steamer *Globe*, capitaine Wright, est arrivé à Vera-Cruz après une pénible et périlleuse traversée. Le Globe se dirigeait sur Tampico, mais il n'a pu pénétrer dans le port de cette ville à cause de la violence du vent de Nord.

Plusieurs navires de guerre américains étaient mouillés dans la rade de Vera-Cruz et à l'île de Sacrificios.

NOUVELLES PLUS RÉCENTES DU MEXIQUE.

Le vapeur des Etats-Unis *Massachusetts*, arrivé hier soir, nous a apporté des journaux de Vera-Cruz jusqu'au 11 et de Mexico jusqu'au 2 courant inclusivement. Nous en extrayons ce qu'ils renferment de plus intéressant.

La colonne expéditionnaire du général Lane est rentrée à Mexico le 1er mars, après avoir pourchassé vigoureusement les guérillas qui infestaient encore la grande route. En annonçant son départ de Mexico, il y a quelque temps, nous disions que l'objet de l'expédition était tenu secret. Le général Lane n'avait, il paraît, d'autre but que de surprendre le général Paredes. Il atteignit Tucilango sans rencontrer l'ennemi, et pénétra dans le domicile du général mexicain. Celui-ci s'en était échappé quelques instants avant l'arrivée des Américains. Lane, qui joue dans la guerre du Mexique, le rôle du capitaine Marion, pendant la guerre de la révolution, semble avoir juré de capturer tous les chefs mexicains. Mais le succès malheureusement ne couronne pas son audace.

La femme de Paredes était restée au logis, et elle accueillit très gracieusement les officiers américains. Ces derniers quittèrent Tucilango le lendemain et se rendirent le même jour à l'hacienda de Guadalupe. Ils se dirigèrent ensuite sur Sequaltaplan, où ils savaient devoir rencontrer un corps de 300 lanciers. Les Texiens formaient l'avant-garde. En arrivant en vue du village, ils subirent un feu de mousqueterie parti des premières maisons. Les Américains les forcèrent et tuèrent ceux qui s'y trouvaient. On investit alors le village dont chaque maison était devenue une véritable citadelle. On se battit dans les rues, dans les maisons, et l'ennemi fut enfin chassé du village. Il se reforma en rase campagne, mais Lane et Hays se mirent à sa poursuite et le taillèrent en pièces.

La perte des Mexicains dans cette rencontre ne s'élève pas à moins de cent. Les Américains ne perdirent qu'un homme, tué d'un coup de mousquet, et eurent quatre blessés. Ils firent cinquante prisonniers, dont un capitaine et deux lieutenants. Le colonel Montano fut tué ainsi que le père Martinez, ami intime de Jarauta. Ce dernier, qui était présent à l'engagement, a été, dit-on, blessé; mais il est parvenu à s'enfuir avec cinq ou six hommes.

Après le combat, le village est redevenu calme comme auparavant. Les Américains se sont distingués, comme de coutume, dans cette rencontre, par leur intrépidité et leur admirable sang-froid. On parle surtout des Texiens qui se sont conduits avec cette incomparable audace dont ils ont donné des preuves si multipliées pendant toute la durée de la guerre.

Gracida, nommé récemment gouverneur par intérim de l'Etat de Mexico, en remplacement d'Olaguibel, a publié un décret qui abroge celui du 19 septembre, et qui transfère le siège du gouvernement de Toluca à Sultepec. La législature devra siéger dans la ville où le gouverneur fixera sa résidence. Le tribunal supérieur de justice devait s'ouvrir à Toluca.

Le général Butler, qui a succédé à Scott dans le commandement en chef de l'armée, a introduit une nouvelle organisation parmi les troupes. Le général Worth a repris le commandement de la division qui s'est si souvent distinguée sous ses ordres.

Le convoi parti de Véra-Cruz, sous les ordres du major Caldwell est arrivé à Mexico, le 1er mars.

On a reçu à Vera-Cruz la nouvelle d'un armistice conclu entre les Mexicains et les Américains. Nous ne pouvons publier le texte de l'armistice, à cause de sa longueur, mais nous en donnerons un aperçu dans notre prochain numéro.

A Guadalajara, le señor Otero a été choisi comme sénateur de préférence à Gomez Farias. Le peuple s'y est prononcé en faveur de Herrera comme président. Le parti de la paix est le plus puissant à Guadalajara.

Les gouverneurs des Etats de Jalisco et de Zacatecas ont demandé communication du traité de paix dont une circulaire de Peña y Peña leur avait annoncé la conclusion.

Les habitans de l'Etat de San-Luis ont manifesté un grand déplaisir à la nouvelle de la conclusion du traité de paix, et ils ont déclaré, par l'intermédiaire de l'ayuntamiento, qu'ils se séparaient du gouvernement général.

Le général Alvarez continue à exercer une grande influence dans le Sud de l'Etat de Mexico. On écrit de Puebla que l'esprit révolutionnaire qui régnait dans l'Etat de ce nom a fait place à des sentimens plus pacifiques.

Le général Cadwallader est arrivé à Mexico, le 29 février, venant de Toluca. Il était accompagné de son état-major, et du capitaine Deos, du lieutenant Anderson, du major Wright, des capitaines Steptoe et Thompson, du Dr Cuzler, et des lieutenans Chapman, Caldwell et Steven.

Les membres de l'ayuntamiento ou conseil municipal de Mexico n'ont pu s'entendre sur la perception d'un impôt décrété par le gouverneur américain; ils ont par conséquent envoyé leur démission à ce dernier. L'archevêque de Mexico a protesté, dans une longue lettre, contre l'impôt dont les autorités américaines ont frappé les propriétés de l'église.

Santa Anna se trouvait à Téhuacan, le 12 février. Le gouvernement lui a livré un passeport, mais on ne pense pas qu'il s'en serve. Le but de ce chef rusé est probablement d'inspirer une grande sécurité au gouvernement, par ses projets d'exil, et de profiter de la première occasion favorable pour se mettre à la tête d'un corps d'armée.

Le commandement du général Pillow lui a été rendu: on ne sait pas encore quel corps on mettra sous ses ordres.

Un ordre émané du quartier-général de l'armée, et portant la signature du général Butler, décrète l'établissement d'une malle-poste entre Vera Cruz et Mexico: le service se fera deux fois par mois. Le courrier partira de Vera Cruz le 1er et le 15 de chaque mois, et de Mexico trois jours après son arrivée. Des postes militaires seront établis de distance en distance pour protéger la malle et les voyageurs.

GRAND INCENDIE DANS LE PORT DE SAINT-LOUIS.—Les journaux de St-Louis renferment les détails d'un grand incendie qui a éclaté le 11 mars au matin, dans le port de cette ville. Quatre bateaux à vapeur, l'*Avalanche*, le *John J. Hardin*, l'*Hibernia* et le *Laclède* ont été entièrement consumés par les flammes; une grande barge, le *Mohawk*, a été également détruite.—L'incendie s'est déclaré à bord de l'Avalanche et a été propagé par le vent qui soufflait alors avec violence. On estime que la cargaison de ce steamer valait $10,000. Le Hardin, sans cargaison, valait une somme égale. L'Hibernia, dont la valeur était estimée à $3,800, n'avait à bord qu'une petite partie de sa cargaison. Le Laclède était assuré pour $5,000, mais ce steamer eût facilement commandé une somme de $15,000.

THEATRE D'ORLEANS.—Ce soir, au théâtre d'Orléans, la seconde représentation de "Les deux Roses," ballet en quatre actes, qui a obtenu hier un fort joli succès. Demain, "Ne Touchez pas à la Reine," composition pleine de fraîcheur et d'originalité.

TABLEAUX VIVANS.—Nous pourrons à notre tour juger de ce spectacle, dont on a fait tant de bruit, et qui a soulevé dans certaines villes l'indignation de quelques journalistes. Des artistes venus récemment de la Havane représentent des tableaux vivans, jeudi prochain, à la salle de bal St-Louis. Nous en reparlerons.

MADAME BISHOP.—Les succès que cette cantatrice obtient à Mobile l'ont engagée à y prolonger son séjour. Il n'est pas probable qu'elle revienne à la Nlle-Orléans avant une ou deux semaines.

NOUVELLES MARITIMES.—Le navire des Etats-Unis *On-ka-hye*, commandant Berryman, est arrivé le 9 du courant, à Hampton Roads, venant de Rio Janeiro. Le vaisseau le *Columbus*, de soixante quatorze canons, a été remorqué en dehors des Roads, le 10, et a jeté l'ancre en face de l'Hôpital de Marine.

Les élections municipales à Buffalo et à Utica ont été favorables aux whigs. Le ticket de ceux-ci a été voté à de belles majorités. A Syracuse, on a nommé des aldermen whigs, et à Rome le triomphe de nos amis n'a pas été moins éclatant.

CONGRÈS.

SENAT—10 *mars*—Le président du Sénat présente une pétition des citoyens de Washington priant le gouvernement des Etats-Unis de faire l'acquisition de Mount-Vernon. Référée à un comité.

Sur motion de M. Sevier, le Sénat siège à huis-clos.

CHAMBRE DES REPRESENTANS—La Chambre se constitue en comité général et délibère sur plusieurs bills.

Le bill relatif à la fabrication de vitres patentées donne lieu à un long débat entre MM. Cummings, Henley, Evans, Bowlin, Sawyer et autres. Le comité général s'étant dissout, on demande l'ajournement. Au moment de la mise aux voix, on s'aperçoit que M. Harralson et M. Jones (du Tennessee) avaient engagé une partie de boxe et qu'ils luttaient à qui mieux mieux. Le sergent d'armes divise les combattans, qui s'excusent auprès de la Chambre.

M. Palfrey demande que l'ajournement, lorsqu'il sera proclamé, ait lieu jusqu'à lundi prochain. Adopté.

M. Jacob Thompson propose de nommer un comité spécial de cinq membres pour s'informer des causes du pugilat auquel se sont livrés en pleine chambre MM. Harralson et Jones.

M. Stephens combat cette motion; M. Hunt l'appuie.

M. McLane observe que les combattans se sont excusés auprès de la Chambre, et que leur réconciliation rend heureusement toute mesure législative inutile.

(Les combattans se donnent la main en présence de leurs collègues).

La Chambre s'ajourne.

BUENOS AYRES.—Les derniers journaux de New-York renferment des avis de Buenos Ayres jusqu'au 8 janvier. Ils n'apprennent rien cependant des mouvemens qui ont dû avoir lieu à Corrientes. Le 25, la législature provinciale a ouvert la session annuelle avec le cérémonial accoutumé; tous les ministres étrangers assistaient à la séance. Don Miguel Garola, président de la chambre, a prononcé un discours qui a été suivi de la lecture du message de l'exécutif. La plus grande partie de ce manifeste est un exposé des relations qui existent entre la république Argentine et les puissances étrangères.

Le brick de guerre brésilien *Argos*, parti de Buenos Ayres dans la soirée du 2 janvier, s'est perdu quelques heures plus tard dans les parages de la Pointe Lara. Grâce aux secours envoyés immédiatement de la côte, l'équipage et les officiers ont pu se soustraire à une mort imminente.

UNE SINGULIERE CARGAISON.—Le paquebot *Prince Albert*, qui avait quitté Londres pour New-York le 1er février, avec un chargement composé de dix chameaux et de deux éléphants destinés à la ménagerie de Sands, Lent et Cie, a été obligé d'entrer en détresse à Portsmouth le 4 février. Il en est reparti après avoir réparé ses avaries et fait ses provisions.

Carnet Local.

CANDIDATURES.—Les whigs du Sixième District de la Seconde Municipalité se sont réunis samedi soir à l'effet de nommer leurs candidats aux places d'aldermen. M. A. C. Bullitt a reçu 106 voix; M. S. J. Peters, 96; M. le docteur Graham, 76; M. S. Shakespear, 57; M. le docteur Brent, 10. Par conséquent, les trois premiers, ayant réuni la plus grande majorité des suffrages, ont été proclamés les candidats du parti.

ARRIVÉE DE LA TROUPE DU DR COLLYER.—Les artistes que dirige le Dr Collyer sont arrivés ici avant-hier, samedi, à bord du *Phœnix*, venant de Richmond. La troupe de M. Collyer donne des représentations que l'on est aujourd'hui convenu d'appeler "Tableaux vivans." Ce sont des poses plastiques imitant les plus beaux groupes de la statuaire et de la peinture.

1ère COUR DE DISTRICT.—On se souvient des vols commis par un nommé Jacob Hook au préjudice de MM. Giquel et Jamison. Ce malheureux, après avoir été prononcé coupable par le jury, a été condamné par le juge McHenry à un an de pénitentiaire.—Triste châtiment d'un commis infidèle.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.—Le capitaine Rodowich, du brick Titi, accusé de contrebande, s'est présenté devant le jury et a été condamné à une amende de $400.

Samuel Churchman, poursuivi pour le paiement de droits de douane s'élevant à $208 a aussi comparu devant le juge. Le verdict a été entièrement en faveur du gouvernement.

TRISTES ACCIDENTS.—La journée de samedi a été attristée par deux fâcheux accidens. Un nommé David Schiller, âgé d'environ 28 ans, Prussien d'origine, a été trouvé étendu sans vie sur le trottoir, vis-à-vis de la pension Reuben. Il avait le crâne fracassé, et d'après les indices que présentent ses blessures, on suppose que la mort a dû être instantanée. Le jury d'enquête a conclu qu'il est tombé du haut du 3me étage de la pension. Ses souliers et sa casquette ont été trouvés près d'une des fenêtres du 3me étage, ce qui corrobore les conclusions du jury.

L'autre victime est un jeune garçon de 15 ans, du nom de Humphrey Ramage. Il est tombé du haut du grand mât du navire *Russell Glover*, et s'est tué sur le coup. L'enquête tenue sur le corps de ce malheureux enfant a produit un verdict qui confirme ces faits.

PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE.—M. Ferrari, autrefois le 1er lieutenant de la police de la première municipalité, et aujourd'hui le contracteur pour le nettoyage des rues, a fait samedi dernier une découverte qui a certainement son prix. Il a trouvé, sous le pont situé à l'intersection des rues Conti et Claiborne, une énorme trousse de clés et d'outils du plus ingénieux travail. La vieille expérience de M. Ferrari ne lui pas longtemps à voir qu'il avait mis la main sur les redoutables armes de quelques détrousseurs de magasins. Ces merveilleuses clés, à ce qu'il paraît, peuvent aller à toutes les serrures possibles. Elles sont déposées au bureau du recorder la 1ère municipalité.

On ne peut trop se féliciter de l'heureux hasard qui a fait découvrir cette dangereuse nichée.

LES ADVERSAIRES DE LA PLATE-FORME A SUCRE.—Ces messieurs, ainsi qu'on a dû le voir depuis quelques jours dans nos colonnes d'annonces, avaient préparé une assemblée pour la soirée de samedi dernier. Cette assemblée a eu lieu en effet; et MM Richard Richardson, Jackson Duplessis et le docteur McNeil y ont été désignés comme les candidats qui seront soumis aux prochaines élections municipales, par les adversaires de la plate-forme à sucre, résidant dans le premier district de la Première Municipalité.

LE RECORDER BALDWIN.—Ce magistrat a décidé que Thomas B. Holt serait envoyé par devant le jury de la Première Cour de District, sous la prévention d'avoir enlevé $54 en argent et un check de $48 41, de la poche de M. Hothmayer.

RECORDER SEUZENEAU.—Ce magistrat instruira, mercredi prochain, l'affaire de S. Brown, accusé d'avoir blessé dangereusement Thos A. Rolls, à bord du navire Thémis.

PETIT VOL.—L'esclave Robert, appartenant à M. Baudoc, a été arrêté par la police de la Première Municipalité, sous la prévention d'avoir volé un peu de viande au marché. Il n'a pas encore subi son examen.

INCENDIE.—Le feu s'est déclaré dans la matinée de samedi passé, au *Franklin Coffee House*. Grâce à l'activité des pompiers, il n'y a eu presque aucun dégât.

HAVANE.—Le brick *Orleans*, arrivé hier soir de la Havane, d'où il est parti le 12, ne nous a apporté qu'un seul journal de cette ville. Nous n'y avons rien trouvé d'intéressant.

RÉCEPTION DES RESTES DE JOHN Q. ADAMS A NEW-YORK.—Le cercueil renfermant les restes du vénérable ex-président des Etats-Unis, est arrivé à New-York mercredi, 8 mars. La veille Clay avait fait une entrée triomphale dans la même ville. En vingt-quatre heures, dit un journal de New York, deux autels ont été ainsi élevés à l'avenir et au passé, à l'espérance et aux regrets. Des deux fêtes, celle du cercueil a été de beaucoup la plus brillante; la mort l'a emporté sur le vivant; le char funéraire a soulevé plus de curiosité que le char triomphal.

Nous n'avons jamais vu dans New-York, ajoute le même journal, de solennité plus imposante que cette dernière. Les deux tiers de la ville s'étaient concentrés, entassés dans le court espace suivi par le cortège (de la Batterie à Grand street); tous les magasins s'étaient fermés en signe de deuil, tous les édifices publics, et beaucoup de maisons particulières étaient tendues de crêpe noir. Dans la rade, tous les navires avaient arboré leurs pavillons à mi-mât. Les restes du vieux patriote auquel étaient rendus tous ces hommages ne sont arrivés à New-York que vers trois heures de l'après-midi, et ce n'est que vers quatre heures que la procession a pu se mettre en marche. Elle était composée de tous les corps de milice, de toutes les corporations, de toutes les notabilités de la ville, ainsi que de nombreuses députations des cités voisines. Cette immense armée funéraire était partagée en treize divisions. En tête de la seconde venait le cercueil placé sur une voiture traînée par huit chevaux blancs caparaçonnés de noir et menés à la main par huit nègres en costume turc. Ce déguisement nous a paru, disons-le en passant, une parade d'assez mauvais goût et peu en harmonie avec la triste sévérité dont devait être empreinte une pareille manifestation. Au nombre des voitures qui suivaient le char funéraire en était une contenant le général Gaines et Henri Clay, qui, rentré dans la foule, rendait à son tour à la grande ombre de son ancien compagnon de gloire et de travaux l'hommage que le peuple, leur source commune, lui avait rendu la veille. Henri Clay s'était préparé à ce pieux devoir en visitant dans la matinée l'honorable Albert Gallatin et l'octogénaire John Jacob Astor, deux grands vestiges d'un passé qui s'éteint et dont l'ombre crépusculaire commence à couvrir aussi le front du fils de l'ouest.

Les étrangers résidant à New-York ont payé, comme les natifs, un tribut de respect à la mémoire de John Quincy Adams, et parmi les compagnies de la milice américaine on remarquait les compagnies allemande, irlandaise, française, italienne, etc. Les consuls étrangers et les diverses sociétés de bienfaisance européennes occupaient aussi leur place dans le cortège. Tant qu'a duré la marche, le canon n'a cessé de tirer et les cloches de tinter du haut de toutes les églises et de tous les beffrois.

La cérémonie a été close par la bénédiction du cercueil qui a été déposé au City Hall dans la Chambre dite du gouverneur, d'où il reprendra sa marche vers la tombe qui doit être sa dernière demeure et qui est située au village de Quincy, dans le Massachusetts.

A L'ITALIE, PAR M. DE CORMENIN.

Nous avons annoncé un nouveau pamphlet de M. de Cormenin, sur la situation et le besoin d'indépendance de l'Italie. En voici quelques extraits, où l'on retrouve la verve humoristique de Timon:

"Lequel vaut mieux de permettre chez soi une intervention ou de périr?—Lequel vaut mieux?—Périr.

"En d'autres termes, lequel vaut mieux ne pas être indépendant ou ne pas exister?—Lequel vaut mieux?—Ne pas exister.

"Demander si les grandes puissances peuvent s'entendre entre elles pour offrir individuellement, ou collectivement, leur médiation officieuse ou armée entre un roi et ses sujets, ou entre des états confédérés sous le même lien, c'est demander, parlons crûment, si la force est la justice, si les canons sont des arguments, si les ambassadeurs sont des juges, si le fait est le droit, et si les petits peuples par la volonté de Dieu et par la volonté de leur souveraineté, ne s'appartiennent pas eux mêmes, où s'ils ne sont que de méchants valets à la queue d'un chambellan!

"Demander si Naples, le Piémont, Rome et la Toscane peuvent s'allier, dans l'intérêt de la défense commune, sans la permission des grandes puissances, c'est demander si la France peut s'allier avec l'Angleterre sans la permission de l'Autriche et de la Russie, et si la Russie peut s'unir à l'Autriche sans la permission de la France et de l'Autriche.

. . . .

"Prenons Rome pour exemple, car c'est là le point de mire de l'intervention européenne, le lieu échauffé de la dispute, et le rendez-vous de tous les ambassadeurs.

. . . .

"Pour le moment, l'Angleterre se montre favorable à ce papisme tant haï et tant moqué. Son intérêt commercial, le seul qui la préoccupe, est engagé dans la lutte victorieuse de la liberté. Car si la fabrique nationale venait, en se développant dans la Péninsule, à faire à l'Angleterre une concurrence redoutable, comme d'un autre côté la population augmenterait et qu'avec la population croissent les besoins de l'aisance et du luxe, l'Angleterre retrouverait une large compensation sur le marché des produits, par l'excellence et le bas prix des siens.

"L'Angleterre, qui ne marche jamais sans porter à son côté sa lorgnette de longue-vue, a, du haut de son île, aperçu tout cela.

"Aujourd'hui, par ses orateurs, ses ministres, sa presse et ses ambassadeurs, elle fait sa cour à Rome.

"Les hommes politiques en donnent, pour première raison, l'apaisement espéré de l'Irlande, à la voix persuasive du pape; pour seconde raison, l'occupation éventuelle d'un port sur l'Adriatique, et pour troisième raison, moins l'amour de l'Angleterre pour Rome, que sa haine contre la France.

"Et, puisque le nom de la France arrive au bout de ma plume, je dirai, qu'en fait d'intervention, notre France officielle ne vaut pas mieux, en vérité, que l'Angleterre, et qu'elle est aussi injuste que son éternelle rivale, aussi passionnée, aussi ambitieuse, aussi envahissante, si ce n'est qu'elle est moins habile.

"Où l'on ne se donne pas de bons horions, nos sympathies n'ont que faire. Ainsi Pie IX ne jouissait parmi nos hommes d'Etat, de parole, de plume et d'épée, que d'une médiocre estime pour avoir rappelé les exilés politiques et donné à l'Italie le branle de la liberté; mais dès aussitôt qu'on eut répandu le bruit que le pape allait monter à cheval et marcher contre les Autrichiens, et que son premier ministre, le cardinal Feretti, sonnerait le boute-selle, toute cette France-là a été éprise et folle de joie guerrière.

"N'ai-je pas entendu à la tribune de mon pays, mes deux oreilles s'en dressent encore d'étonnement, un fameux orateur proposer de prendre Smyrne au Grand-Turc, pour le consoler de ce que les Anglais venaient de lui prendre Beyrouth. De même, lorsque le pape se plaignait de ce que les Autrichiens lui enlevaient Ferrare, les Anglais s'offraient de lui prendre Ancône, et les Français de lui prendre Civita-Vecchia; ainsi, lorsqu'un voleur m'a volé ma montre, un autre voleur, qui fait semblant de me secourir, me vole mon mouchoir.

"Grands publicistes d'Autriche, d'Angleterre et de Navarre excusez-moi, je ne puis pas absolument vous suivre sur le terrain du mouchoir; je n'ai pas pour cela assez d'adresse: je ne suis pas de votre force.

"Et si mes amis de l'Italie se refusaient à croire à la possibilité d'une intervention européenne dans leurs affaires intérieures, en disant que c'est là le rêve d'un esprit malade, permettez que je les avertisse que, sans remonter au déluge, l'histoire des grandes puissances de l'Europe n'est pleine que de ces interventions là. Qu'allait faire, je vous prie, Napoléon en Espagne parce que Carlos le père et Ferdinand le fils se prenaient aux cheveux? C'était leur droit. Qu'allait-on faire à Moscou, parce que l'autocrate ne voulait pas du blocus continental? C'était le droit du Russe. Pourquoi l'Anglais brûla-t-il Copenhague? Parce que le Danemark ne se mettait pas assez vite de la partie contre nous.

"Mais c'était son droit. Quand la France, en 1793, décréta la république, pourquoi Brunswick fit-il une irruption avec ses Prussiens sur les plateaux de la Champagne? La France pouvait assurément se donner à qui elle voulait ou ne se donner à personne: c'était son droit. Et lorsqu'en 1815, Louis XVIII s'en alla et que revint Napoléon, si la France chassa l'un et reprit l'autre, c'était son droit. D'où vient qu'en 1831, un caporal et quatre sapeurs brisèrent la porte d'Ancône? le pape était-il en guerre avec la France? pas le moins du monde; il avait des portes à sa ville, c'était son droit: n'en avez-vous pas! et vous venez lui briser les siennes! Dites, après cela, que nous calomnions nos gens et que l'intervention est une folie!

"Que Rome, si elle n'en croit, repousse de toutes ses forces nos soldats et nos vaisseaux, soit qu'ils viennent pour ou contre! Non, Rome territoriale ou maritime n'a nulle peur, non plus que nul besoin de nous. Voudrions-nous prendre Ancône pardevant l'Angleterre, ou Civita-Vecchia par derrière? de quel droit? Rome ferait mieux de perdre toutes ses possessions et de se réduire à Rome que de demander, que d'accepter, en aucun cas l'intervention de la France. Un peuple qui ne sait pas se défendre soi-même, et, au besoin, qui ne sait pas mourir, est un peuple qui n'a pas de cœur et qui n'est pas digne d'avoir de nom! Voilà, par exemple, un beau peuple que ces Grecs-Bavarois divisés en trois pelotons: le premier sous la conduite d'un sergent anglais, le second d'un caporal russe, et le troisième de quelque Gaulois. Ce n'est pas là, n'est-ce pas, de l'intervention au premier chef, et de la plus mauvaise, de la plus honteuse espèce? Voilà encore un autre beau peuple que l'Espagne, avec la France qui la tire par l'épaule gauche, et l'Angleterre qui la tire par l'épaule droite!

"Si j'étais Espagnol, j'aimerais mieux ramer aux galères de Ceuta, que de supporter les tortures renaissantes et désespérées d'une pareille ignominie! Comment ne leur reste-t-il pas assez de sang dans les veines, à ces fiers Aragonais, à ces fiers Valenciens, pour jeter les Anglais dans la mer, et pour percer de leur épée le prétre Français qui descendrait armé de leur côté des Pyrénées? Y a-t-il rien de plus insolent, et qui doive faire plus monter la rougeur au visage de Naples et Rome, que de voir la flotte anglaise cingler vers la mer de Sicile, ou nos marins français, assis au pied de leurs chaudières à vapeur, braquer leur lorgnette, et bientôt peut-être leurs canons, sur la forteresse de Civita-Vecchia?

"Je voudrais bien savoir ce que diraient nos lords, si le roi de Naples s'avisait d'envoyer son unique vaisseau de ligne, qui pourrit dans la vase, pour aller observer le port de Toulon! En trois bordées, nous coulerions au fond de la mer son insolence et ses canons.

"Mais à quoi, je vous prie, les grands gouvernements parlementaires de l'Europe, gouvernants-ils leur argent, s'ils n'interviennent pas ou ne médiatisaient pas, de façon ou d'autre, chez leurs petits voisins, les pays petits surtout, uniquement par bonté, voyez-vous?

"Qu'est-ce pourtant qu'un congrès de rois médiateurs, sinon une réunion de marchands qui se vendent ou se troquent des peaux de bêtes humaines?

"Qu'est-ce qu'un congrès de ministres et d'ambassadeurs, sinon un ramas d'interventionnistes qui, dans leurs cavernes diplomatiques, arbitrent la part du faible et s'arrogent les dépouilles des vaincus?

"Ecoutez-les; ils disent, eux et les publicistes à leur suite, que l'Europe est aujourd'hui une constituée. Qui dit cela? Vous autres, qui n'êtes jamais contents de ce que vous avez, et qui voulez injustement vous arrondir aux dépens de vos voisins! que le Rhin, le Pô, l'Ebre, le Danube, ou l'Adige devraient couler par ici au lieu de couler par là, et que les Alpes et les Pyrénées n'ont pas été mises par Dieu bien à leur place. C'est cela, changez, Messieurs, les montagnes, et que ne faites-vous aussi des rivières? Enfin, que la carte d'Europe a besoin d'être remaniée! par qui? par les peuples, sans doute? —Par leurs gouvernemens, peut-être?—Oui—Et du consentement des peuples maniés et remaniés?—Non, par les gouvernemens seuls.—Ah! c'est-à-dire que vous voulez recommencer le congrès de Vienne et refaire d'autre lots de moutons! Eh bien! je vous déclare que les peuples, cette fois-ci, mes seigneurs, ne le souffriront pas!

"Je sais bien, mes amis d'Italie, que les ambassadeurs des grandes puissances diront à tous vos princes, et ils vous répéteront à vous-mêmes, sur cent tons différens: "Mais quelle folie! "mais quelle calomnie! nous, intervenir! nous, "vous troubler dans le cours limpide de votre "révolution! nous qui l'admirons, nous qui "la trouvons si belle! nous, vous dépecer! "nous qui sommes si justes et si doux! vous "moutons, nous agneaux, absolument de la "même famille! point de loups derrière, de "loups dévorans! Nous intervenir! Qui y pense, "bon Dieu, et qui le veut!"

"Eh! mes amis, qui y pense? Tous ceux qui ne pensent pas comme vous! Qui le veut? Tous ceux qui ne veulent pas ce que vous voulez, avec tous ceux qui veulent ce que vous ne voulez point! Ne vous y fiez donc pas, mes amis, ne vous y fiez pas! ne vous laissez pas, moutons, mes amis, comme on vous appelle, endormir dans votre bergerie, et mettez à vos chiens de garde des colliers renforcés, de bons colliers en pointes de fer! Laissez mourir le pape, laissez la guerre civile s'allumer parmi vous, laissez des traîtres vous marchander et d'autres traîtres vous vendre; laissez vos jours sans vigilence et vos nuits sans flambeaux, vos cœurs sans vertu, votre indignation sans écho, et vos mains sans armes, et vous verrez, vous verrez si l'on n'interviendra pas!

"A la vérité, se rabattant sur les mots, on vous dira qu'il ne s'agit pas encore d'intervention, mais de médiation.

"Comment donc? est-ce que Rome, ou Naples, ou Florence, ou Turin, se sont jamais avisés d'offrir leur médiation entre Louis XVI et la Convention, entre Napoléon et Louis XVIII, entre Charles X et le peuple de Paris? Avec quel dédain, avec quel fou rire ne l'eût-on pas repoussée! Il n'y manquait plus que la république de Saint-Marin, ses sept mille âmes et sa banlieue! Eh! mais, pourquoi donc la France, pourquoi l'Angleterre, pourquoi l'Autriche offriraient-elles, plus que ce redoutable Saint-Marin, leur médiation à Rome, à Naples, à Turin, ou à Florence, et que ne suivent-elles l'évangélique maxime de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes?

"Sans doute, la médiation officieuse est moins sauvage que l'intervention armée; mais elle est encore plus insolente.

"On dira au roi de Sardaigne: "Faites chez "vous maintes sottises, et tant pis pour vous! "mais vous ne vous unirez pas au pape, pour "nous empêcher de vous en faire!"

"On fera venir le grand duc de Toscane, et on lui dira: "Vous ne recevrez pas les peuples qui "se donnent à vous. Les peuples n'ont le droit "de se donner à personne, ni de rompre des "liens odieux, sans la permission de leurs sou- "verains bien-aimés. Sachez cela, petit prince, "et ne bougez!"

"On dira au pape: "Très-saint-père, vous "avez tort de laisser manœuvrer cette garde "civique qui prend son rôle au sérieux, qui vous "appuie et qui vous aime, ce qui occasionne des "comparaisons on ne peut pas plus désagréables "avec la nôtre. Mettez-la un peu à la raison, "très-saint-père, et si elle grogne, à la prison, ou "bien...."

"Très-saint-père, c'est fort mal encore à vous de vous laisser circonvenir et festoyer par la joie du peuple, lorsque vous vous promenez, en bon père, à travers les flots de vos Romains, et de souffrir que tous ces gens mal élevés illuminent le soir leurs croisées avec une multitude de verres de couleur, sans que le commissaire de police ait donné le mot. Comment pouvez-vous vous passer ainsi de commissaire de police, et que ne dites-vous à tous vos sujets d'éteindre leurs lampions, et de faire nuit noire, pour que cela ressemble mieux à ce que nous voyons chez nous, ou bien....

"Très saint-père, enfin, nous devons vous remontrer, et par les présentes nous vous remontrons humblement, que vous ne devriez pas permettre à votre presse les grandes libertés qu'elle prend. Elle ne s'en trouverait pas plus mal, assurément, si dans votre intérêt et dans le nôtre, dans le sien aussi, vous lui administriez un peu de timbre, de cachot et d'amendes. Accommodez-la à ce régime rafraîchissant pour amortir ses ardeurs et pour lui donner des airs de presse française, ou bien....

"Ce qu'oyant Son Eminence le nonce du pape, ne pourrait-il pas repartir tout de suite, et sans se gêner plus que l'autre:

"Et moi aussi, Monseigneur le ministre de France et de Navarre, je venais de la part du pape, et par l'effet d'une pure amitié, soyez-en bien persuadé, vous admonester de quelques paroles sur le mal en pis de vos affaires intérieures. Je commence:

"Le pape, qui aime à s'instruire, désirerait savoir, rien que pour la concordance de la chose, si votre gouvernement né entre deux pavés, d'une révolution populaire, n'aurait pas pour principe la souveraineté du peuple et pour conséquence le suffrage universel, et, au cas où vous n'auriez pas reconnu le fait du pavé, le principe de la souveraineté et la conséquence du suffrage et où il pourrait en résulter quelques embarras, le pape vous offrirait bien volontiers, pour vous tirer d'affaire, sa médiation officieuse.

"Je suis aussi chargé par Sa Sainteté de remontrer à Votre Excellence que vous jouissez dans votre chambre de quelques fonctionnaires de plus que peut-être il ne vous en faudrait jouir, et qu'au lieu de faire payer les députés, comme à Rome, par les provinces, vous avez le tort de les laisser se tenir eux-mêmes, pour y puiser à belle main, au courant le plus rapide et le plus abondant de la chose.

"Ensuite, que vous pourriez ne pas infliger à la presse de toutes les Gaules, à qui vous devez bien quelque petit profit, quand ce ne serait que d'être ministre, autant de timbre, d'amende et de prison, qu'il lui en échet.

"Ensuite, qu'on ne voit pas trop à quoi vous servent quatre cent mille hommes de troupes, si ce n'est à vous manger quatre cents bons millions, et à effrayer grandement vos voisins, sans plus vous rassurer vous-mêmes.

"Ensuite, que vous avez tort de laisser plaider et plaidoyer, sans qu'il vous échappe le moindre holà, la doctrine monstrueuse que vous pourriez, si vos petits besoins l'exigeaient, raser à pied de sol votre Fontainebleau national, votre Louvre national, vos Tuileries nationales, et vendre les tableaux et les statues de vos musées nationaux, pour en mettre l'argent en poche, tandis que le pape, qui n'est pas tout-à-fait né d'un pavé et d'une barricade, ne pourrait ni abattre Saint-Pierre de Rome, ni brocanter à quelques juifs les fresques de Raphaël.

"Ensuite, qu'on vous a donné assez d'argent, et qu'on a fait d'assez grandes économies pour pouvoir mettre un ou deux grès de moins ou de plus dans les trous fangeux du Carrousel, et pour traiter avec plus d'égards les forêts de la couronne.

"Ensuite, qu'il faudrait dire à vos princes de....

"Assez, Monseigneur le nonce, interromprait le ministre, et de quel droit vous mêlez-vous ainsi de nos affaires entrantes et rentrantes?

"Et vous, Monseigneur le ministre, lui répliquerait le nonce, de quel droit vous mêleriez-vous des nôtres?

"La leçon serait bonne, mais elle ne les corrigerait point.

"Soyez donc toujours sur vos gardes, mes amis de l'Italie, et n'oubliez pas cet axiome:

"Malheur aux petites nations qui laissent "mettre les pieds chez elles, à un ambassadeur "ou à un soldat!"

"Si le pape, aujourd'hui ou demain, fait une faute, un écart, un pas d'arrière, n'allez point chercher le coupable au Quirinal; ce n'est point là qu'il est. Mais regardez en face l'Autriche seule ou la France seule, ou la France et l'Autriche toutes deux réunies. Leur double influence pèse de tout son poids sur Rome et sur l'Italie; et les Romains et les Italiens auraient la lâcheté de le souffrir, et nous serions assez lâches à notre tour, lorsque cette fatale influence retentit, éclate, se voit, se sent, se touche, se comprend, de ne pas la dénoncer à tous les gens d'honneur de l'Italie, de la France et de l'Allemagne, qui ont des yeux pour voir, des mains pour presser, des oreilles pour entendre, un esprit pour comprendre, et un cœur pour s'indigner!

"Non, quoi qu'il advienne, nous ferons notre devoir. Que les Italiens fassent le leur, et qu'ils répètent avec nous:

"Malheur aux petites nations qui laissent mettre les pieds chez elles, à un ambassadeur ou à un soldat!"

CONSEIL GENERAL.

Séance extraordinaire de vendredi le 17 mars 1848.

Le Conseil s'est réuni ce jour conformément à une convocation de son honneur le Maire.

M. Allan a été appelé au fauteuil.

Membres présents: MM. Allan, Haines, Holland, Surgi, Vandegriff, Thacker et Wray.

Absents: MM. Cruzat, Gasquet, Stockney, Wilder et Zacharie.

Sur motion, le Conseil procède par la voix du scrutin à l'élection d'un président.

MM Surgi et Wray étant nommés vérificateurs au dépouillement du scrutin, il a paru que M. Allan en avait obtenu 6, et M. Haines 1.

Conséquemment M. Allan a été dûment élu président du Conseil.

Lecture est faite des procès verbaux des séances précédentes.

Sur motion de M. Holland le procès verbal de la séance du 1er mars a été amendé en ajoutant après les mots "le Conseil s'ajourne," les mots à mercredi prochain à 6 heures du soir.

Le journal est ensuite approuvé.

Lecture est faite du message suivant, du Maire.

A l'honorable Président et à MM. les membres du Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs.—Je vous ai réunis ce jour afin que vous puissiez nommer un inspecteur dans chaque district de la ville, qui devra présider à l'élection du Maire, du Recorder et des membres du Conseil Général et des Conseils municipaux, le 3 avril prochain.

Respectueusement votre obéissant serviteur,
A. D. CROSSMAN, Maire.

Sur motion de M. Holland, le message est pris en considération.

La résolution suivante, pour la nomination d'inspecteurs d'élection, a été adoptée.—Les noms ayant été présentés par M. Surgi, pour la 1ère Municipalité; M. Wray, pour la seconde, et M. Holland pour la 3ème.

Résolu que les personnes dont les noms suivent soient nommées, par le Conseil Général, pour présider à l'élection municipale, le 3 avril prochain.

1ère Municipalité.

1er District,		Newton Richards,
2me	do	J. J. Gomez,
3me	do	A. Perilliat cadet,
4me	do	Albert Fabre,
5me	do	Victor Wiltz,
6me	do	F. Correjolles,
7me	do	M. Barnett Sen.

2de Municipalité.

1er District,		James Ross,
2me	do	A. T. Peckwell,
3me	do	A. G. Stetson,
4me	do	C. W. Noble,
5me	do	J. D. Quirk,
6me	do	J. P. Freret,
7me	do	J. A. Roberts.

3ème Municipalité.

1er District,		J. A. Bellanger,
2me	do	J. S. Whitaker,
3me	do	C. N. Coignard,
4me	do	—1er bureau, P. Casanovas,
	2me do	B. Mestres.

Sur motion de M. Holland, la prise en considération de l'ordonnance présentée par M. Wilder, à la séance du 1er mars, a été renvoyée à la prochaine séance en considération de l'absence du membre qui l'a présentée.

Après dispense des règles, M. Holland présente séparément l'ordonnance et la résolution qui suivent, lesquelles ont été lues et renvoyées à la prochaine séance.

Il est ordonné par le Conseil général de la ville de la Nouvelle-Orléans, qu'à dater de la passation de la présente ordonnance, toutes ordonnances ou parties d'ordonnances prélevant et imposant une taxe de 12 1/2 sous sur chaque passager arrivant dans ce port, de la mer ou de la côte, et particulièrement l'ordonnance approuvée le 18 décembre 1807, soient et demeurent rappelées.

Résolu que le maire soit et demeure requis d'informer ce Conseil à la prochaine séance, du montant des sommes perçues à son bureau, du 1er lundi de mai 1846 au 1er mars 1848, en vertu de l'ordonnance approuvée le 12 décembre 1807, qui impose une taxe de 12 1/2 sous sur tout passager arrivant dans ce port de la mer ou de la côte, et de quelle manière ont été employées lesdites sommes.

Résolu que le secrétaire transmette une copie de la résolution précédente au maire.

Ordre du jour.

Les résolutions pourvoyant au paiement des assesseurs de taxes pour avoir fourni des copies du recensement des enfants blancs dans les limites de leur Municipalité, au surintendant de l'éducation publique, a été, sur motion de M. Holland, renvoyée à la prochaine séance.

6 heures 1/2 P. M.—Sur motion, le Conseil s'ajourne à mercredi, le 22 du courant, à 6 heures P. M.

P. CH. CUVELLIER,
Secrétaire.

Décédée hier à 5 heures de l'après-midi, Mme OPHELIA BEL, épouse de J. Lamartinière. Les amis et connaissances de M. Antoine Bel, sont priés d'assister à son enterrement, sans autre invitation, lequel aura lieu cet après-midi à quatre heures. Son corps est exposé au domicile de M. Ant. Bel, Chemin du Bayou, près la rue Claiborne.

☞ Nous appelons l'attention des marchands sur la vente par colis de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin de MM. McDowell & Peck, No. 96, rue Gravier, par le ministère de J. B. Blache, encanteur.
20 mars.

☞ Le navire ORLANDO, capitaine White, de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue des Ursulines, 1ère municipalité; les consignataires sont requis de prendre leurs permis, et de faire recevoir leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais.
18 m — D. LANATA, 9 Jefferson.

BOUCHONS—20 balles bouchons pointus, 1re qualité, à vendre par
WYLIE & EGANA,
20 mars — 52, rue Bienville.

A VENDRE au débarquement du navire Orlando, de Bordeaux;
15 barriques vin de Médoc, vieux.
21 do vin rouge, bon ordinaire.
100 barils vin blanc Haut Sauterne, par
POUJET FILS,
20 mars — 19, rue Conti, entre Chartres et Levée.

Succession de John S. Lindner.

LES créanciers de cette succession sont priés de présenter leurs comptes aux soussignés, exécuteurs testamentaires de John S. Lindner, rue de Chartres, No. 67, et ceux qui doivent à cette succession sont priés de payer leurs comptes au dits exécuteurs testamentaires.
Nlle-Orléans, 17 mars 1848.
J. W. HINKS.
D. MIESEGAES.
H. ADDICKS.
18 mars—10f

J. FEYTEL,

ENCOIGNURE CHARTRES ET CONTI.

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir d'Angleterre et de France, un magnifique assortiment d'horlogerie, tel que pendules des modèles les plus nouveaux, montres anglaises et françaises pour hommes et pour dames; bijouterie fine telle que broches, bracelets etc., etc., ainsi qu'un grand choix d'articles de fantaisie du meilleur goût. Aussi tous les articles d'argenterie. 16 m

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire à vapeur Galveston, Crane pr Galveston.
Talleyrand, Webb, pr Havre.
John Baring, Bailey, pr Liverpool.
Columbia, Rollins, pr Liverpool.
Barque Peltonia, Hughes, pr Cork.
Bloom, White, pr Liverpool.
Brazil, Allen, pr Boston.
Brick Julia & Helen, Whitman, pr New York.
Mary Perkins, Chase, pr St Johns, Antigua.
Goelette Edward, McPage, pr Cardenas.
St-Paul, Percivall, pr Brasos.
November, Whiting, pr Charleston.
Steamer Pelican, Templeton, pr Mobile.

ARRIVÉS.

Navire à vapeur Massachusetts, de Vera Cruz.
Radius, Dillingham, du Havre.
Muscete, Hunter, de New York.
California, Montgomery, de Boston.
Bonaventura, Yeara, de la Havane.
Danvers, Grafton, de Vera Cruz.
Manchester, South, de New York.
Barque Penns, Bosch, de Norfolk.
Elliot, Giles, de Boston.
Turbo, Young, de Boston.
Hy Harbeck, Murwin, de New York.
Brick Saldana, Stubbs, de Sacrificios.
J. L. Whipple, Kellaran, de la Guadeloupe.
Orleans, Schneider, de la Havane.
Sarah Frances, Watts, de Thomaston.
Harriet, ——, de Tampico.
Cecilia, ———, de Tampico.
Goelette Heroine, Ensor, de Vera Cruz.
Decatur, ———, de Vera Cruz.
Pauline, Young, d'Apalachicola.
Wm Bryan, Lawless, de Grand Caillou.

—STEAMERS.—

Hard Times, Wallis, de Yazoo River.
Munroe, Murphy, de la rivière de Ouachita.
Montezuma, Kelly, de la Mobile.
Belle Isle, Costillo, de St Martinsville.
Oregon, Hern, de Mobile.
Pike No. 8, Lill, Cincinnati.
Mobile, Sutton, de Mobile.
Wyandott, Wineland, de St-Louis.
California, Reynolds, de Mobile.
Belle Créole, Scott, de Bayou Sara.
Jas L. Day, Wood, de Mobile.
Eudora, Ealer, de Princeton.
Corn, Kimball, d'Alexandrie.
Marshall Ney, Carlisles, de Louisville.
Clarksville, Holmes, de Memphis.
Gen Worth, Charles, de Vicksburg.
Caroline, ———, de Pearl River.
Old Hickory, Stettinius, de Milliken's Bend.
Patrick Henry, Young, de Yazoo City.
Eliza, Landry, de Bayou Sara.
Visa Wilson, de Lafourche.
Majestic, Ure, de Baton Rouge.

MEMORANDA.

New York, 11 mars—Expédié, brick Grecian, Ryder, pour la Nlle Orleans.

Norfolk, 11 mars—Arrivée, barque Parthian, Wilkinson, de la Nlle Orleans.

AU PUBLIC.

NOS achats de farine de St Louis avant été faits aujourd'hui à $6, nous donnerons 25 pains d'une livre chaque pour une piastre, à partir d'aujourd'hui lundi 20 mars.
RODRIGUEZ & CO.,
20 mars — 141, rue Julie.

MADAME MARCHAND

VIENT de recevoir de Paris les articles suivants: rubans Pompadour, chapeaux de paille d'Italie, de paille à jour, capotes de crin et de dentelle, ainsi que dentelle pour mantelets etc., etc., qu'elle vendra des prix très modérés. Rue Royale No 166, entre St Louis et Conti.
20mars—3f

Changement de domicile.

LE soussigné, artificier, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de transférer ses ateliers rue des Ursulines, encoignure Prieur. On y trouvera constamment toutes espèces de pièces d'artifice préparées, et il est monté de manière à pouvoir exécuter dans un très bref délai toutes les commandes dont on voudra bien l'honorer, de quelle importance qu'elles soient.

Toutes les pièces sortant de ses ateliers sont pleinement garanties; il se transportera pour les exécutions sur les lieux, soit en VILLE soit à la campagne.
GUSTAVE CATOIR.
20 mars—3m

Marchandises sèches de printemps, venant d'arriver.

C. M. SIMPSON, 24, rue de Chartres, vient de recevoir un assortiment complet de marchandises sèches de printemps:
2 caisses bareges, nouveau dessin extra riche.
2 do d'une seule couleur très beau.
2 do très bon marché.
2 de chaly, mousseline de Paris.
2 do ginghams riche, bon teint.
1 do bon marché.
1 do mouchoirs de Paris. 3 cartons chalis de soie, riches.
3 cartons schalls et écharpes de barège.
5 caisses toile apprêtée, qualité supérieure.
2 do coutil fil et drapé, toile à drape de toute dimension, toile coton de do.
Mousquetaires en fil et en coton.
Tuile bobinet, qualité supérieure, bas de soie et de coton, de toute qualité; gants de chevreaux, des meilleures manufactures.
Toutes ces marchandises seront vendues à des prix modérés.
20 mars

LIQUIDATION.

LES soussignés voulant liquider leur stock, offrent à vendre au prix coûtant, pour du comptant, les marchandises suivantes dont une partie vient d'être arrivée par les navires Antwerp, Pie IX Nisbe et Franconia du Havre, savoir:
Ombrelles riches avec et sans franges.
Parapluies et demi parapluies pour femmes.
Gants de soie, blancs, longs et demi-longs.
Mitaines do do do et demi doigts.
Mouchoirs batiste unis et à vignettes et fonds imprimés.
Mouchoirs batiste à festons et broderies garnis de dentelles.
Chapeaux de paille Italie pour femmes.
Do de paille de riz, paille à jour et crin noir.
Rubans de satin unis, couleur Nos 1 @ 12.
Do taffetas do do 1 @ 12.
Do gros de Naples riches pour chapeaux.
Fleurs, guirlandes, couronnes, boîtes de roses etc.
Parfumerie, extraits d'odeurs, savon, pommade, etc.
Peignes écaille, buffle, écaille, corne, etc.
Brosses à dents et à ongles, de toutes qualités.
Coutils nouveauté blanc, pur fil et couleur foncée.
Cotonnades, grand assortiment de toutes qualités et prix.
Boutons d'habits nouveauté, assortis.
Do nacre de toutes grandeur.
Do do fantaisie émail pour garniture de robes.
Voilettes dentelle noire et blanche.
Echarpes do do do.
Dentelle noire et blanche assortie.
Lacets cirés 14 @ 16, 18 @ 24 soie et mi-soie.
Do noirs et couleur pour robes et bottines.
Mérinos noir, double chaîne, pour habits.
Do chaîne coton, do.
Do couleur Esméralda, nouveauté.
Cuirs vernis, 1re qualité (au drawback).
Gants de peau français, No 3 @ 14.
Coulisses do, No 6 @ 8.
Mouchoirs Madras, bel assortiment.
Eventails assortis, riches et ordinaires.
Un assortiment très complet de mercerie.
RAVELET & PETTE.
20 m — 35 Chartres, au premier.

DIVERS—300 barriques vin de Bordeaux pour familles.
60 barriques vin supérieur Beychevelle, Mason et Margaux.
600 caisses St Julien.
200 do supérieur, Beychevelle 1841 et Cantenac 1842.
Quelques barils très vieux cognac Pinet Castillon & Co.
10 quarts même marque en douane.
60 quarts Madère et Porto.
40 barriques vin de Marseille Proumet.
200 quarts Madère, imitation.
20 do Porto (doux).
100 paniers huile 24 onces Plagnol,
150 do bouteilles,
40 do Guignolet,
100 caisses fruits à l'eau de-vie,
40 caisses absinthe.
Dames-jeannes vides, bouchons, etc.
P. LONGIS,
20 m — 116, rue Royale.

Bottes, Souliers et Brodequins.

384 caisses en débarquement du navire Hope, à vendre par
R. G. HOBBS,
20mars — 12, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Orlando, venant de Bordeaux,
12 barriques vin rouge pour familles.
51 caisses cerises à l'eau de vie.
5 do liqueurs assorties en 1/2 bouteilles, à vendre par — AUGUSTE MOLIER,
20m — No 90, rue St-Louis

BOUTEILLES VIDES—200 paniers bouteilles de 24 et 24 onces, en débarquement du navire Mozart, de Marseille, à vendre par
AUG. MOLIER,
20 mars — 90, rue St-Louis

HUILE D'OLIVE—40 paniers huile d'olive de 24 onces, en débarquement du navire Mozart, de Marseille, à vendre par
AUG. MOLIER,
20 mars — 90, rue St-Louis

VIN ROUGE—300 caisses vin rouge St Julien, Chateau Margaux, Lafitte Léoville, Mouton, Batailley et Beycheville, à vendre par
EUG ROCHEREAU,
20mars — 17 et 19, St-Louis.

SARDINES.—600 boîtes, demi boîtes et quart de boîtes marque A Camus et Coniée et Martin, à vendre par — EUGENE ROCHEREAU,
20mars — 17 et 19 rue St-Louis.

FRUITS A L'EAU-DE-VIE:—200 boîtes cerises et prunes, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU,
20mars — 17 et 19 rue St Louis.

COUVERTURES—6 balles couvertures françaises, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
20mars — 17 et 19, rue St-Louis.

POIS.—300 boîtes pois verts—300 demi do do à vendre par — EUGENE ROCHEREAU,
20mars — 17 et 19, rue St-Louis.

CHARBON pulvérisé pour distillateurs—50 boucauts en débarquement du navire Alleghany, de Philadelphie, à vendre par
20 m — B VALLS, 37 Commune

CURRANTS—10 barils en débarquement de la barque California, à vendre par
20 m — B VALLS, 37 Commune

FIGUES de Smyrne—250 tambour sur débarquement de la barque California, à vendre par
20 m — B VALLS, 37 Commune

DOUBLONS Mexicains, à vendre par
20 m — B VALLS, 37, Commune,

VANILLE—2 caisses en débarquement de la goélette Harriet et à vendre par
B. VALLS,
20 m — 37, rue de la Commune

SALSEPAREILLE—8 balles en débarquement de la goélette Harriet, à vendre par
20 m — B VALLS, 37 Commune

NOIR ANIMAL—50 barils qualités assorties, à vendre par — B. VALLS,
20 m — 37 Commune

CUIRS—150 en débarquement de la goélette Harriet, à vendre par — B VALLS,
20 m — 37 Commune

CIGARES—50,000 en débarquement des bricks Adams Gray, Titi, Pauline et Mount Vernon et à vendre par — B VALLS,
20 m — 37, Commune

AMANDES sans coque et à coque douce, à vendre par — B. VALLS,
20 m — 37, Commune

G. W. DUNBAR, No. 30, rue de la Douane, a en main—1,000 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, dernièrement reçues, et comprenant un très bel assortiment de marchandises de printemps, manufacturées pr marché, et convenables aux marchands de la ville et de la Campagne. 16mars

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.
ATENCION!!!

La Compañia se reunirá en asamblea general, el lunes 20 del corriente, á las 5 1/2 de la noche, en su sala de armas, para las elecciones de sargento 1o, tesorero, y tratar de asuntos interesantes al cuerpo. Se encarga tanto á los miembros activos como honorarios sean puntuales á la hora indicada.

De orden del Capitan,
JOAQUIN LAMI,
16m — Sargento primero accidental.

BUREAU DE L'EXECUTIF.
Nlle Orleans, 16 mars 1848.

ATTENDU que John L. Lewis, élu Sheriff de la paroisse d'Orleans, à la première élection tenue en vertu de la nouvelle Constitution, s'est adressé à moi à l'effet de faire canceller un cautionnement, par lui fourni et signé par lui comme sheriff, le 21 mars 1846, et par A. Hampden Lewis, A. Sidney Lewis, G. W. Lewis, John Pemberton, H. E. Cenas, D. Prieur, C. F. Daunoy, F. Durrive, J. B. Leefe, S. Bloomman et John Baron, comme sécurités.

Avis est par ces présentes donné à tous ceux que cela concerne, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, à la Nouvelle-Orléans, dans les quatre-vingt dix jours de la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles ledit cautionnement ne serait pas cancellé et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce 16me jour de mars A. D. 1848, et de l'indépendance des Etats Unis la soixante-douzième.
(L. S.) — ISAAC JOHNSON.

Par le Gouverneur:
CH. GAYARRE,
20 mars—30 — Secrétaire d'Etat.

A Vendre par le soussigné:
400 fromages tête de mort.
30 douzaines boîtes d'une livre, gelée de gouyave; 100 boîtes cèpes à l'huile.
100 do champignons; 100 demi do cèpes.
100 demi do champignons, saucissons de Lyon.
Olives farcies, 30 meules fromage Gruyère.
35 fromages pâte grasse française.
Un grand assortiment de comestibles pour familles, aux prix les plus réduits.

Patés de St-Louis (Missouri).

Galantine de dindes, en grandes boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes.
Pâtés de poules de prairie en grandes boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes.
Pâtés de perdreaux en grandes boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes.
Conserves de marine, convenables pour les voyageurs.
J. PINSE,
17 mars — enc. Royale et St Pierre

LIQUIDATION.

LES soussignés ayant contracté un engagement pour céder sous peu leur magasin sur la levée, et par conséquent désirant écouler le plus de marchandises possible à l'amiable, préviennent les dames de la Nouvelle-Orléans, de la campagne et le public en général, qu'il offrent à vendre les marchandises de ce magasin à des prix excessivement réduits.

Les marchandises qui se trouvent dans leur magasin, encoignure Julie et Camp, seront vendues de même pour clore.

Les marchandises suivantes qu'il viennent de recevoir par les derniers arrivages du Nord et de l'Europe, seront vendues de même.
52 douzaines ombrelles riches.
22 caisses jaconats français et anglais.
10 do coutil anglais et français, pour pantalon.
12 balles brin fil blanc, carreaux, 1re qualité.
10 caisses brin coton blanc, 1re qualité.
30 pièces drap d'été.
TIBLIER Frères, Maison rouge, entre les deux marchés,
16 mars—45 — et encoignure Julie et Camp

Dissolution de Société.

LA société en commandite qui existait entre le soussigné et M. V. Foudadouze, a été dissoute d'un commun accord depuis le 1er courant.

J. E. Lobre & Co, demeurent chargés de la liquidation. — J. E. LOBRE.
15 mars.

Formation de Société.

J'AI l'honneur d'informer mes amis et le public, qu'ayant pris pour associé M. F. Jaufroid, nous continuons les affaires du magasin No. 84, rue de Chartres, sous la raison de J. E. Lobre & Co.
15 mars — J. E. LOBRE.

A LOUER OU A VENDRE.

L'HOTEL bien connu sous le nom de WASHINGTON HOTEL, situé encoignure Notre-Dame et Tchoupitoulas, ainsi que l'installation.

Le dit hôtel peut recevoir cinquante pensionnaires; possession en sera donnée de suite. S'adresser sur les lieux. — 8 mars ☞

A VENDRE pour cause de départ, une bonne domestique de maison, excellente blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie. Pour les conditions, s'adresser rue Bourgogne, No. 109 entre St Louis et Conti. — 1er mars

EN débarquement du navire Orlando, venant de Bordeaux,
250 barriques vin St-Julien.
50 do bon ordinaire.
600 paniers d'huile de 25 onces.
400 caisses vin St-Julien Médoc.
25 Garçons cognac marque Dusset.
6 boucauts ficelle française.
2 boucauts de lignes assorties.
2 caisses chemises françaises, de Bordeaux, à vendre par — D. LANATA,
18m — 9, Jefferson.

EN débarquement du navire Mozart, venant de Marseille,
200 paniers huile d'olive de James Plagnol, 24 onces, à vendre par — B. TALAMON,
18 m — 192, Royale.

EN débarquement du navire Orlando, venant de Bordeaux,
34 barils vin blanc, Haut-Sauterne.
20 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc.
25 caisses de 16 et 24 pohans, prunes sèches à vendre par — B. TALAMON, 192, Royale.

Dissolution de Société.

LA société existant entre les soussignés, sous la raison Jenkins & Tigler, est, à dater de ce jour, dissoute d'un commun accord. C. W. Tigler se retirant de la maison, les affaires pendantes seront réglées par l'un ou l'autre des associés.
THO. C. JENKINS,
C. W. TIGLER.

Le soussigné continuera les affaires sous son propre nom.
TH. C. JENKINS,
95, rue Commune.

En me retirant des affaires, je prends la liberté de remercier mes amis, pour les faveurs qu'ils m'ont accordées et je les prie de vouloir bien les continuer à mon ancien associé, Tho. C. Jenkins.
16 mars — C. W. TIGLER.

EN débarquement du navire Galena, arrivé de New-York, un grand assortiment de drogues, ingrédiens pour teinturiers &c; parmi lesquels se trouvent ceux ci-dessous:
Bois de Campeche haché, en barils.
do do Brésil do do
do de Fustet jaune do do
do de Santal rouge do do
Noirs de fumée et animal, do do
Couperose verte, do do
Acide sulfurique,
do nitrique et muriatique.
do tartrique et citrique.
Colle forte blanche.
Noix de Galle et vert-de-gris.
Prussiate de potasse et indigo No. 1.
Essence de spruce noire.
Soudes anglaises en gomme élastique.
Pilons en bois de gayac, assortis, &c, &c.
A. A. PEYCHAUD,
18 mars—3t — 183, rue Royale

SUCRE RAFFINÉ.—200 caisses sucre en pain, écrasé et en poudre, en débarquement du navire Abby Pratt, et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
18mars — 68, Magasins.

SALERATUS—35 barriques saleratus, en débarquement du Hope et Kedron, à vendre par,
NORCROSS & FOSDICK,
18mars — 68, Magasins

CAFÉ DE JAVA—250 sacs café de Java, en débarquement du navire Abby Pratt, et à vendre par — NORCROSS & FOSDICK,
18mars — 68, Magasins

CLOUX—600 barillets assortis, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
18mars — 68, Magasins.

RIZ 60 barriques riz, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
18mars — 68, Magasins.

A Vendre en débarquement du navire Orlando, venant de Bordeaux,
20 barriques vin St Julien.
45 barils vin blanc Haut Sauterne.
N. DUDOUYT,
18m — 13, Toulouse.

EN débarquement du navire Ancona, du Havre 60 caisses absinthe Edouard Pernaud.
18m — N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

VIN ROUGE en débarquement du navire Orlando, de Bordeaux.
20 barriques vin rouge Quinsac, 1846, à vendre par — E. ROCHEREAU & Co,
18m — 17 et 19, St-Louis.

EN débarquement du navire Orlando,
512 fromages de tête de mort, à vendre par
PERROS, Frères,
18m — Enc. Royale et Dumaine.

GOUDRON de la Caroline—100 barils en déchargement et à vendre par
ALFRED KEARNY & CO.,
18 mars — 95 rue des Magasins.

A louer à bail ou sans bail,

UN superbe magasin neuf à deux étages et à l'épreuve du feu, très convenable pour un magasin d'entrepôt, situé rue de la Levée entre la grande presse à coton d'en bas et la petite presse, 3me municipalité: pour les conditions s'adresser à
ADOLPHE BOULANGE,
9 mars—30j — Rue Marigny No 3, 3me municipalité.

CHAUX supérieure—500 barils chaux fraîche calcinée dans la carrière de marbre de Cap Girardeau, 500 barils chaux ordinaire de Thomaston, à vendre par — P. H. MONSSEAUX,
9 mars ☞ — Vieux Bassin Marble Yard.

Eau-de-vie de Cognac et Rochelle.

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages de Bordeaux un grand assortiment d'eau de-vie des premières marques, telles que:
Otard, Dupuy & Co. Cognac, en demi, quarts et huitièmes de pipes, 1re qualité,
J. Hennessey & Co. do do do,
D. & J. Martel & Co. do do do,
Célèbre Brandy Wine, qualité très supérieure,
Caminade & Co cognac do,
A. Seignette Rochelle do,
Propriétaires unis Rochelle.
Le tout dans les magasins de la douane, à vendre à des prix modérés par
A. CARRIERE,
16 mars — 24, Vieille Levée.

VINS en barrique, de bonne qualité.
50 barriques St Estèphe.
40 do St-Julien.
40 do Haut Talence.
25 do St-Emilion.
20 do Pauillac Médoc 1841.
20 do Margaux; en magasin et à vendre par — A. CARRIERE,
16 m — 24, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Mozart, venant de Marseille et à vendre avec privilège du "drawback."
100 caisses macaroni.
100 do vermicelle.
25 do eau verte.
5 estagnons eau fleur d'oranger.
4 do eau de rose.
20 caisses de 20 boîtes, saucisses par
MARTIAL PEYRET & Co,
16 m — 27, St-Louis.

EAU DE VIE—40 quarts de pipes eau de vie de S. Gaband; 5 1/2 do A. Castillon, 1825; 3 1/2 do Pinet, Castillon dito; 5 1/2do do, demi preuve; 5 1/2 do do do; 7 1/2 do J. J. Dupuy, demi preuve; 10 1/2 do do do; 20 1/2 do A. Seignette do do; 10 1/2 do do; 3 1/2 do J. Hennessy do do do, à vendre par
EUG. ROCHEREAU,

50 Caisses vin Muscat de Frontignan, Vignié & Co, à vendre par
LEOPOLD MANIERE,
20 fév — 22, vieille Levée

CANDIDATS.

CONSEIL-GENERAL.
PREMIERE MUNICIPALITE

C. ROSELIUS,
VICTOR WILTZ,
L. SURGI,
JULES MOLAISON.

Pour Maire.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu MAIRE de la ville de la Nouvelle Orleans.

Pour Recorder de la Municipalité No. 1.

☞ Veuillez annoncer M. JOSEPH GENOIS, comme candidat à la place de Recorder de la Première Municipalité, à l'élection d'avril prochain, et qu'il sera soutenu, sans esprit de parti, par
LE PEUPLE.

☞ Messieurs les éditeurs de l'Abeille. Veuillez annoncer M. L. P. BUREAU, comme candidat à la place de Recorder de la Première Municipalité.
29 jan — UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

MESSIEURS LES EDITEURS,

☞ Veuillez annoncer que Mr. CLEMENT RAMOS (Recorder actuel de la municipalité No. 1) est candidat à la même place pour l'élection d'avril prochain.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer RICHARD HAGAN, comme candidat à la place de recorder de la Première Municipalité.

☞ MM. les Editeurs.
Veuillez annoncer M. P. SHIELS, comme candidat à la place d'alderman du deuxième district de la première municipalité, pour l'élection d'avril prochain. — LES VOTANS DE CE DISTRICT.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. JOSEPH LANATA comme candidat à la place d'Alderman du 3me district de la 1re Municipalité.
Un grand nombre de votants.

☞ Nous sommes autorisés à annonce M. NICOLAS GURLIE comme candidat à la place d'Alderman du 3me district de la 1re Municipalité.
Plusieurs votants.

☞ M. ALEX. GRAILHE est candidat pour représenter, au Conseil de ville, le quatrième district de la 1ere Municipalité.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. J. L. FABRE, (titulaire actuel) comme candidat à la place d'alderman du quatrième district de la première municipalité.

Messieurs les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer Mr. PAULIN BLANQUE, comme candidat à la place d'alderman du quatrième district de la Première Municipalité.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. MANUEL CRUZAT comme candidat à la place d'Alderman du 4me district de la 1re Municipalité.
Plusieurs votants.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. EMILE WILTZ, comme candidat à la place d'alderman du 5me district de la 1ere Municipalité.
Un grand nombre de Votans.

Messieurs les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer Mr. PIERRE DEVERGES, comme candidat à la place d'alderman du cinquième district de la Première Municipalité.
PLUSIEURS VOTANTS.

☞ Mr. l'Editeur,—Veuillez annoncer M. F. M. CROZAT comme candidat pour la place d'alderman du 5me district de la Municipalité No UN à l'élection d'avril prochain. — SES AMIS.

☞ Messieurs les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. JAMES LILLY sera soutenu comme candidat à la place d'Alderman du Cinquième District par — UN GRAND NOMBRE DE VOTANTS.

MM. les Editeurs

☞ Veuillez annoncer M. FRS. CALONGNE, comme candidat à la place d'alderman du 5me district de la Première Municipalité.
ELECTEURS.

☞ MM. les éditeurs de l'Abeille,
Veuillez annoncer M. E. GIQUEL, comme candidat à la place d'alderman pour représenter le 6me district de la 1ere municipalité.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. J. V. GOURDAIN, un des aldermen actuels du 6me District de la 1re Municipalité, est candidat pour la même place aux élections d'avril prochain.

☞ MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. JOSE BARNES, comme candidat à la place d'alderman du sixième district de la première municipalité.

☞ MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. J. A. BONNEVAL comme candidat à la place d'alderman pour représenter le sixième district de la première municipalité.

☞ M. W. E. MURPHY est candidat à la place d'Alderman pour représenter le Sixième District, Première Municipalité.

☞ MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. ADOLPHE DUPRE, comme candidat à la place d'alderman du 7me District de la 1re Municipalité.

Messieurs les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer Mr. PAUL EMILE LA RESCHE, comme candidat à la place d'alderman pour représenter le septième district de la Première Municipalité. — UN AMI.

Messieurs les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer Mr. E. BARTHE, l'un des aldermen actuels du septième district de la Première Municipalité, comme candidat pour la réélection au mois d'avril prochain.

☞ ESSENTIEL AUX MALADES.—ANTI-IRRITANT AMONIACAL CONCENTRE DE HOLMES.

Remède souverain pour les rhumatismes, névralgie de la tête, épaules, poitrine, bras, mains, jambes, &c., &c. Toutes les maladies nerveuses, maux de têtes, étourdissements, congestion à la tête, affections de poitrines, côtes et épaules; dyspepsies, sciatiques, lumbago, bronchites, douleurs dans le dos et les côtés, épilepsies, paralysies, goutte, inflammations et douleurs d'entrailles, péricardites, esquinancies, palpitations de cœur, douleurs spontanées, indigestions, contusions et foulures, tumeurs blanches, mal de gorge, hystériques, ainsi que beaucoup d'autres maladies. Le remède ci-dessus forme un vésicatoire de n'importe quelle dimension dans l'espace de 3 à 5 minutes. Les maladies ci dessus seront traitées par ce nouveau remède anti-irritant. Les steamboats et les navires feront bien de s'approvisionner de ce remède. A vendre au bureau 158, rue Carondelet, où la manière de s'en servir sera indiquée par le propriétaire.
14 fev—3m

Remède magique de Dalley.

☞ Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.

Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orléans. — 13 mars ☞

MADAME ANGELINA a l'honneur d'annoncer au public qu'elle quitte la ville le 31 mars pour se rendre de l'autre bord du lac.

Elle profite de cette occasion pour remercier ses élèves de leur bon patronage. — 13 mars—15j

Chirurgien Dentiste.

No. 175, RUE BOURBON,
Entre les rues Toulouse et St-Pierre.

Le docteur J. T. BEAUREGARD, de retour à la Nouvelle Orléans, a l'honneur de prévenir les habitans de cette ville qu'il y a fixé sa résidence, pour se livrer tout entier à l'exercice de sa profession.

Consultations et traitement des maladies de la bouche. — 13 mars—☞

COGNAC—10 demi-pipes Maglory, 1831;
20 quarts pipes Maglory, 1831.
20 do do Jean Louis, 1805,
20 huitièmes do do do
30 quarts Pinet, Castillon & Co
20 huitièmes do do
40 quarts Otard, Dupuy & Co.
5 demi-pipes J. Eraud, 6me preuve,
10 quarts pipes do do
10 demi-pipes John Durand & Co, La Rochelle;
100 quarts dipes do do
Le tout dans les magasins de la Douane, à vendre par — J. & J. TARDOS,
18 mars — 15, rue Conti.

EN MAGASIN—100 barils vin blanc Barsac et Sauterne;
2000 caisses vin St Julien, article au dessus de l'ordinaire;
300 caisses vin Haut Talence, 1844, article supér.
20 barriques vin pour famille, à vendre par
17mars — J. & J. TARDOS, 15, rue Conti.

CIGARES—71,000 régalias et demi-régalias, à vendre par — J. & J. TARDOS,
17 mars — 15, rue Conti.

RUBANS—2,000 pièces rubans satin à picots convenables pour le Mexique, ayant droit au drawback, à vendre par — J. & J. TARDOS,
17 mars — 15, rue Conti.

MOUSTIQUAIRES—2,000 pièces diverses grandeurs, à vendre par — J. & J. TARDOS,
17 mars — 15, rue Conti.

VIN en bouteilles—54,500 bouteilles de différentes grandeurs, en paniers de 180, 196, 132 et 900 bouteilles, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
34, Vieille Levee

VINS DE CATALOGNE—Bergame et Bandol, 135 pipes et barriques, de qualité supérieure, à vendre par — J. F. BERCIER & Co,
17 mars — 34, Vieille Levee

SUCRE de la Havane—100 caisses sucre blanc, en déchargement du navire Mouverean, à vendre par — L. CANTIN,
16 m — 72 1/2, rue Magasins.

25000 Briques à feu, en débarquement du navire Huron, de Liverpool, à vendre par — B. MASPEREAU & Co,
16m — 28, rue Condé.

CHANGE sur la Havane, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
17 mars — 31, rue Commune

EN débarquement du navire Mozart, venant de Marseille,
300 paniers d'huile Plagniol.
20 barriques vin Bergame.
30 caisses vin Muscat.
25 caisses absynthe.
100 caisses eau de fleur d'oranger, à vendre par
D. LANATA,
17 mars — rue Jefferson, No 9 et 10.

GRAINES DE COTON, qualité supérieure, graine de coton de Protipe, à vendre par
17 m — WM DINN, No. 11 rue Commune

POIS VACHE—Article de première qualité, à vendre par — WM DINN,
17 m — 11 rue Commune

CAFE—1,300 sacs St-Iago et Havane, première qualité, en magasin et à vendre par
THOMPSON & LAMPER,
17 m — 26 Vieille Levée

CIGARES—[illegible]
[illegible]
17 m

[illegible]
17 m

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

LUNDI, 20 MARS 1848,
4me représentation de
M. ET MME MONPLAISIR.

La seconde et dernière de
LES DEUX ROSES,
OU
UNE FETE NAPOLITAINE,
Ballet pantomime en 4 tableaux, de M. Barthomin.
Precédé par la reprise de:
LES GANTS JAUNES,
Vaudeville en un acte.

Le spectacle commencera à 7 heures.

4me BAL D'ANNIVERSAIRE

De la Société de Bienfaisance des Israélites de la Nouvelle-Orléans,

QUI doit avoir lieu à la salle de bal de la Bourse St Louis, le 20 mars 1848. Une liste de souscription est entre les mains des Messieurs ci dessous désignés.

Comité:

Isaac Hart	M. Kursheedt
M. Barnett,	A. M. Solomon
B. Florance,	J. Newton.
H. Wagner,	A. D. Henriquez.
L. Marks	Joseph Cohen.
H. Mayer,	George Levy.
E. Jacobs.	A. Weber.

Le comité se réunira tous les dimanches à 10 heures A. M. au No 15, rue du Camp, pour faire les invitations. — 20 fév

SALLE DE BAL ST-LOUIS.
GRANDS TABLEAUX VIVANTS PAR LES ARTISTES-MODÈLES

JEUDI SOIR, 23 MARS
Compagnie de l'Odéon de New York, sous la direction de M. Jn. Pinteux

LES modèles-artistes auront l'honneur de donner une série de représentations de leurs grands tableaux vivants et poses plastiques d'après les groupes du professeur L. Elsler, qui ont été reconnus comme les plus classiques, et les plus instructifs.

PRIX D'ENTRÉE 50 CENTS

Les portes seront ouvertes à six heures et demie, le spectacle commencera à sept heures et demie précises.

P. S.—Le programme des tableaux sera inséré le jour avant la représentation. — 20 mars—2

ARTISTES MODELES,

Venant sous la direction du DR. COLLYER,
Membre des académies Royales de Londres et Paris.

LA seule compagnie véritable aux Etats-Unis, se composant de 20 personnages, en route pour la Nouvelle Orléans. Ce genre de spectacle est la personnification des ouvrages des grands maîtres en peinture et sculpture.

Avis sera donné de l'ouverture de leurs représentations en cette ville. — 26 f—12

COURSES.
HIPPODROME DE BINGAMAN.

LES DEUX GRANDES COURSES,

Entre le cheval du Col. Wm. R. Johnson de la Virginie, et la pouliche de M. Isaac Van Leer de la Nouvelle Orléans auront lieu à l'Hippodrome de Bingaman, mardi et mercredi 21 et 22 mars.

MARDI, 21 Mars
GRANDE COURSE
De $3,000 — $1,000 de dédit
Course de trois milles
Cheval bai ORATOR, du Col. Wm. R. Johnson de la Virginie.
Pouliche chataine QUADRILLE de M. Isaac Van Leer de la Nouvelle Orléans.

MERCREDI, 22 Mars,
GRANDE COURSE
De $3,000 — $1,000 de dédit
Course de 4 milles.
Poulain bai Ravenez, du Col. Wm. R. Johnson.
Pouliche bai Tokay, de Van Leer.

☞ Des bourses extra seront offertes pour des chevaux de tous les âges pendant ces courses.
OLIVER & VALENTIN,
16 mars — Propriétaires.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 19 février 1848.

CETTE Banque offrira en vente publique son portefeuille de billets protestés, lundi 27 mars prochain, à midi, à la Bourse St Louis. Le bureau d'Administration recevra jusqu'au 21 mars des propositions pour le règlement de ces billets.
Par ordre, — G. MILTENBERGER
21 fev—1f — Caissier

BUREAU DU RAIL ROAD DE LA NLLE-ORLEANS & CARROLLTON.

CETTE Compagnie offre à vendre une somme considérable de billets protestés, payables en Louisiane et Alabama; on peut en voir la liste au bureau.

Tous les billets qui n'auront pas été vendus de ce jour à jeudi 30 mars courant, seront vendus ce jour là à l'encan, à l'Arcade de Banks, à midi, au plus fort enchérisseur.
CHARLES BAQUIER
2mars—1m — Secrétaire

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

A UNE assemblée des directeurs tenue ce jour, un dividende de 20 pour cent ou deux cents piastres par action, a été déclaré sur les profits des derniers six mois payables, sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.
17m—7 — J. TUYES, Secrétaire

A VENDRE—UNE BOULANGERIE avec ses dépendances située dans la ville de McDonogh, derrière l'Hôpital, bâtie sur un terrain de 150 pieds sur 300 pieds. Il y a en outre sur le dit terrain deux maisons de maître, deux cuisines et dix autres dépendances. La dite boulangerie peut cuire douze à treize personnes, est en plein rapport et a à sa disposition de sept à huit barils par jour.

Pour les conditions qui seront avantageuses s'adresser sur les lieux. — 17 mars—3m

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS à vendre. S'adresser à — EDWD. BHIFF,
23 dec—☞ — No. 78 rue du Canal

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
10 fev — 24, rue St Louis

JOHN STROUD & CO.

ATELIER DE MARBRERIE,
146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne
Manteaux de cheminées—Grates à fleurons
Monuments:
Tombeaux, plaque à inscription, pierre de tombes ainsi que toute espèce de marbre.
Chaux de Thomaston:
Plâtre de Paris calciné, ciment Romain hydraulique, crème à plâtrer, mâle blanc Anglais, briques à feu de Pittsburg et Pensacola.

☞ M. JOHN STROUD a transféré son domicile du No. 36, rue de la Douane, au No. 146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne.
15 mars—1an

COLLEGE St-VINCENT,
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE Collège, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississipi, il est situé à quarante milles au dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinantes appartiennent au collège, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation.

Les différentes branches d'enseignement se composent de la lecture, de l'écriture, de la grammaire, de l'histoire, de la rhétorique, de la poésie, de la mythologie, de la géographie, de l'usage des globes, de la tenue des livres, de l'arithmétique de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie rectiligne et sphérique, de l'arpentage, de la levée des plans, de l'astronomie théorique et pratique; des langues française, espagnole, allemande, italienne, latine et grecque; de la philosophie morale et naturelle, de la botanique et de la chimie, de la musique et du dessin.

Le collège St Vincent possède un cabinet de physique. L'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand et l'italien ne sont enseignés que par des professeurs dont chacune de ces langues est l'idiome maternel.

L'année scolaire commence le second lundi de septembre et se termine le dernier jeudi de juillet; c'est à cette dernière époque que l'examen annuel a lieu, que les prix sont distribués et les degrés conférés.

Les prix pour la pension, le logement, l'enseignement, le blanchissage et les soins de médecin est de $150 par an, payable par moitié au commencement de chaque semestre. On exigera une somme de $10 en sus pour l'enseignement des langues espagnole, allemande ou italienne, et autant pour l'étude de la physique et de la chimie, afin de remplacer les instruments brisés ou mis hors de service. On devra aussi payer une somme de $8 par an pour fourniture de lit et de matelas. La musique et le dessin couteront $25 par an.

Les parens qui désireront que le collège fournisse des vêtements à leurs enfans, devront déposer à cet effet une somme suffisante entre les mains du trésorier. Les livres classiques, le papier, l'encre et les plumes sont fournis au prix coûtant.

Les parens et les tuteurs recevront à la fin de chaque semestre un bulletin constatant l'état de santé et les progrès de leurs enfans ou de leurs pupilles.

Les parens qui résident en pays étranger, voudront bien nommer un agent responsable à la Nouvelle-Orléans ou à St. Louis.

Pour plus amples informations, s'adresser à
J. AD. ROZIER,
Avocat, Agent du Collège, rue St. Charles, No 13.
Ou au Révérend F. CHANDY, Trésorier du Collège, à l'Evêché. — 9 mars—1f7a.

HOTEL D'ORLEANS.

Mme ANNE GEORGE prévient le public en général, qu'elle a de très bonnes chambres très bien meublées et à bon marché; elle en a depuis $25 jusqu'à $50, y compris logement et nourriture. Elle a aussi de très belles chambres de famille, depuis $1 25 jusqu'à $2 par jour.
13mars—12

Entrepot de Chanvre.
WESTERN & PHENIX.

LES soussignés, ayant dévoué les étages supérieurs des magasins Phénix et Western, exclusivement à l'emmagasinage du chanvre, afin de se conformer aux vues des assureurs sont préparés à recevoir et emmagasiner ces articles, à des conditions avantageuses. Ayant plusieurs presses dans le même établissement, ils sont aussi préparés à choisir et emballer de la manière la plus convenable et pour l'exportation, à bas prix.
EMERSON, TOURNE & Co.
14 mars — 15, Tchoupitoulas.

The War and its Warriors,

COMPRENANT l'histoire complète de toutes les opérations de l'armée américaine au Mexique. Avec des Esquisses biographiques et anecdotes des officiers les plus distingués de l'armée régulière et des volontaires.—Un vol., à vendre chez
Vn. HEBERT,
14 mars — Magasin 148, rue de Chartres

QUATRIEME ET CINQUIEME LIVRAISONS
Des Sept Péchés Capitaux.

LES 4me et 5me livraisons des Sept Péchés Capitaux, par E. Sue, sont en vente à la librairie de
14 mars — VOR HEBERT, 148, Chartres

A LOUER—Une maison de résidence en bon ordre, située rue Girod, No. 94, possession en sera donnée de suite. S'adresser encoignure Commune et Girod. — 8 mars ☞

MARCHANDISES au drawback.—Maintenant dans le port et à vendre à bas prix, par les derniers arrivages...
[illegible]
DURAND & Co.,
25, Chartres.